

Table des matières

1. Message du secrétaire général | 2
2. Introduction | 3
3. Mission | 3
4. Progrès vers la réalisation des objectifs de 2011 | 3
5. Principales activités en 2011 | 8
6. Gestion du fonds | 9
7. Priorités de 2012 | 11

ANNEXE

- A. Rapport du vérificateur 2011 | 12

1. Message du secrétaire général



C'est un honneur d'être nommé premier secrétaire général du Centre mondial du pluralisme.

Voué à l'étude et à la pratique du pluralisme dans le monde, le Centre mondial du pluralisme est une initiative de Son Altesse l'Aga Khan en partenariat avec le gouvernement du Canada. Le Centre est situé à Ottawa.

La création du Centre a été inspirée par le pluralisme canadien. Bien que ce dernier demeure une œuvre en cours, le Canada nous démontre que la diversité, lorsqu'elle est valorisée et bien gérée, peut être un atout important et un réel bien public. Comme l'a souligné Son Altesse :

Le monde que nous recherchons n'en est pas un où la différence est effacée, mais un où la différence peut être une force puissante du bien, nous aidant à modeler une nouvelle forme de coopération et de cohérence dans notre monde et à bâtir ensemble une vie meilleure pour chacun.

Presque chaque société est caractérisée par une certaine forme de diversité. Pourtant, il n'existe pas une approche unique envers le pluralisme. Chaque pays doit définir ses propres besoins et déterminer ses propres aspirations. Le travail du Centre est de contribuer à faire la lumière sur ces différents chemins.

Bâtir une nouvelle organisation ayant une durée de vie et une mission multi-générationnelle ainsi qu'un mandat international requiert du temps. De plus, la question du pluralisme est complexe et controversée dans bien des endroits. Cette période de démarrage nécessite beaucoup d'attention pour s'assurer de bâtir une fondation solide qui soutiendra la croissance future et nous permettra d'avoir un impact durable. Avec la nomination du conseil d'administration en 2010 et le recrutement de personnel clé en 2011, le travail de mise sur pied de l'institution progresse bien.

2011 fut une année importante pour le Centre et ses partenaires. Nous nous réjouissons des nombreuses prochaines années de croissance alors que nous créons conjointement une nouvelle institution inspirée par le Canada et tournée vers le monde.

John McNee
Secrétaire général

2. Introduction

Le Centre mondial du pluralisme est une initiative de Son Altesse l'Aga Khan en partenariat avec le gouvernement du Canada. L'entente de financement entre ces deux parties, signée le 25 octobre 2006, demande au Centre de présenter un rapport annuel de ses activités et de la gestion de son fonds de dotation au ministère responsable du Centre.

Après la nomination d'un conseil d'administration distingué en 2010, le Centre a entrepris son travail actif en 2011 avec la nomination de l'ambassadeur John McNee comme premier secrétaire général ainsi qu'avec l'ouverture d'un bureau temporaire. Les travaux en vue de la restauration du 330, promenade Sussex ont également progressé parallèlement aux plans de développement des rives de la rivière des Outaouais en collaboration avec la Commission de la capitale nationale (CCN), le Musée des beaux-arts du Canada et la Monnaie royale canadienne.

Ce rapport annuel présente un aperçu du développement institutionnel, programmatique et financier du Centre mondial du pluralisme en 2011.

3. Mission

La mission du Centre mondial du pluralisme est d'approfondir la compréhension générale du pluralisme en tant qu'éthique de respect qui apprécie la diversité comme un bien public et cherche à permettre à chaque individu, sans tenir compte de ses différences ethnoculturelles, de réaliser son plein potentiel en tant que citoyen. À cette fin, par la recherche appliquée et l'éducation, le dialogue et l'échange, le Centre collaborera avec des partenaires du monde entier pour produire, rassembler et partager des connaissances et un savoir-faire sur le pluralisme et sur les structures, les mécanismes et les relations qui construisent et entretiennent les sociétés pluralistes.

4. Progrès vers la réalisation des objectifs de 2011

La nomination du premier conseil d'administration en 2010 a marqué une étape cruciale pour le Centre mondial du pluralisme. En 2011, le Centre a poursuivi le développement de ses capacités organisationnelles et programmatiques en accordant la priorité à la gouvernance, à la direction, aux programmes, au développement des installations et aux communications. Le progrès du Centre en vue de la réalisation de ces objectifs est décrit ci-dessous.

Gouvernance

Responsabilités d'intendance du conseil d'administration

Présidé par Son Altesse l'Aga Khan, le premier conseil d'administration du Centre rassemble un groupe d'éminents individus ayant diverses origines et expériences. Le conseil s'est réuni deux fois, soit le 30 mai et le 3-4 novembre, à Ottawa. Il a pris des décisions clés en 2011 afin d'activer le Centre. Les trois sous-comités du conseil nommés en octobre 2010, soit le comité de direction, le comité de vérification et le comité de gestion des placements, ont également commencé leurs activités.

Après la réunion du conseil à l'automne 2010, le comité de direction a entamé la recherche de cadres avec l'aide de l'entreprise de recrutement Odgers Berndtson. L'ouverture du poste de secrétaire général a été largement diffusée au Canada et à l'international et a reçu une réponse édifiante. En mai, après avoir interviewé divers candidats, le comité a recommandé l'ambassadeur John McNee comme premier secrétaire général. Ce dernier est entré en fonction le 6 septembre 2011.

Le conseil a également établi les contrôles financiers du Centre et a rempli les obligations décrites dans l'entente de financement à l'égard de la gestion du fonds constitué par Son Altesse et le gouvernement du Canada.

Renouvellement du conseil d'administration

Le conseil d'administration est nommé par les membres de la corporation, un groupe constitué par le gouvernement du Canada et le Réseau Aga Khan de développement. Lors de leur réunion générale annuelle de 2011, les membres ont révisé la question du renouvellement du conseil d'administration.

Le mandat initial des administrateurs nommés en 2010 se termine en 2012. Les membres ont discuté de diverses options, dont le renouvellement de tous les membres et l'étalonnage du processus de renouvellement. Les membres se sont entendus à savoir qu'à cette étape embryonnaire du développement organisationnel, la continuité du conseil d'administration servirait les intérêts du Centre à court et à long terme. Il a été convenu que tous les administrateurs nommés en 2010 seraient invités à renouveler leur mandat pour une période de deux autres années.

Direction

Nomination du secrétaire général

Après une recherche internationale, le conseil d'administration a nommé l'ambassadeur John McNee comme premier secrétaire général du Centre. Le secrétaire général McNee s'est officiellement joint au Centre le 6 septembre 2011.

Diplomate de carrière, il a été le Représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies de juillet 2006 à juillet 2011. À ce titre, il a représenté le Canada à l'Assemblée générale et devant le Conseil de Sécurité. De septembre 2004 à juin 2006, il a été ambassadeur au Royaume de Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg.

John McNee s'est joint au ministère des Affaires étrangères en 1978 et a occupé des postes à l'étranger à Madrid, à Londres et à Tel-Aviv. De 1993 à 1997, il a été ambassadeur en Syrie, avec accréditation concomitante auprès du Liban de 1993 à 1995, où il a rétabli la mission canadienne après la guerre civile.



Au ministère des Affaires étrangères à Ottawa, il a travaillé au Secrétariat de l'élaboration des politiques et à la Direction des relations transfrontalières entre le Canada et les États-Unis. Il a également été directeur à la Direction du personnel et directeur général à la Direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et des États du Golfe. Il a été sous-ministre adjoint à la Direction de l'Afrique et du Moyen-Orient de 2001 à 2004.

Monsieur McNee a également fait partie du Groupe de travail du premier ministre Trudeau sur la paix et la sécurité internationale et a travaillé au bureau du conseil privé.

Il est titulaire d'un baccalauréat en histoire (Université de York, 1973) et d'une maîtrise en histoire de l'Université Cambridge (Angleterre, 1975). Il a été boursier du Canada à Cambridge de 1973 à 1975.

Recrutement du personnel clé

Peu après son entrée en fonction, le secrétaire général a recruté des personnes clés, dont une directrice de la planification stratégique, une directrice des programmes et une gestionnaire de bureau. Chacune contribue à l'organisation par sa vaste expérience internationale. L'intention est de garder une petite équipe de base pendant la phase initiale de démarrage.

Ouverture du bureau temporaire

L'une des premières tâches du secrétaire général a été d'ouvrir un bureau. Durant la restauration du 330, promenade Sussex, le Centre sera situé à la Délégation de l'imamat ismaili au 199, promenade Sussex, à Ottawa.

Programmes

Consultations internationales

De septembre à décembre 2011, le secrétaire général et le personnel du Centre ont amorcé des consultations avec un vaste éventail d'organismes et d'individus tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. L'objectif de ces consultations était de faire connaître le Centre, d'identifier des points d'intérêt initiaux et de recueillir des idées en vue de la planification stratégique.

En décembre, après le programme initial de consultations au Canada, le secrétaire général a voyagé au Kenya où il a rencontré des personnalités dirigeantes des sphères gouvernementales, universitaires et civiles à Nairobi et Mombasa pour discuter de l'état du pluralisme au Kenya. Lors de son passage à Nairobi, il a participé à une conférence sur le processus de réconciliation kényan organisée par la Fondation Kofi Annan et le Groupe d'éminentes personnalités africaines de l'Union africaine.

Le conseil d'administration est également entré en communication avec des parties prenantes choisies. Le 3 novembre, conjointement avec sa réunion d'automne, le conseil d'administration a organisé un dîner de travail avec des ambassadeurs choisis pour discuter de l'état actuel du pluralisme dans le monde.

Direction stratégique

Le Centre mondial du pluralisme est une nouvelle institution internationale vouée à la production et au partage de connaissances pour le progrès de changements multi-générationnels. Traduire cette vision en un programme de travail concret est un défi autant qu'une opportunité.

En novembre 2011, le secrétaire général a présenté ses idées préliminaires au conseil d'administration en ce qui concerne la planification stratégique en mettant l'accent sur le maintien du développement par phases du Centre. À ce jour, le conseil d'administration a identifié comme capacités principales de l'organisation la recherche, l'éducation et le dialogue. Déterminer comment enchaîner ces sphères de travail et quelle importance accorder à chacune sera l'objectif du processus de planification stratégique du Centre en 2012.

Événements

Le 17 octobre 2011, le Centre mondial du pluralisme a animé son premier événement public, soit le lancement du nouveau livre de la très honorable Adrienne Clarkson, *Room for All of Us*.

Room for All of Us provient du désir d'Adrienne Clarkson de démontrer que son parcours personnel de réfugiée à gouverneure générale du Canada, bien qu'extraordinaire, n'est aucunement exceptionnel. Dans *Room for All of Us*, elle raconte l'histoire de dix « individus extraordinaires » qui, tout comme sa famille, sont arrivés au Canada en tant que réfugiés forcés de quitter leur pays en raison d'événements comme l'Holocauste, la guerre du Vietnam, l'expulsion des Asiatiques de l'Ouganda et l'oppression du régime chilien de Pinochet. Le livre souligne la qualité transactionnelle de la vie canadienne, selon laquelle tant les immigrants qui viennent au Canada que le pays d'accueil sont transformés par l'expérience d'immigration.



Plus de 100 invités ont participé au premier événement public du Centre, dont la juge en chef du Canada et des membres du corps diplomatique. Adrienne Clarkson siège au conseil d'administration du Centre et préside son comité de direction. L'événement a été présenté en collaboration avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne.

Développement des installations

Restauration de l'immeuble

Loué du gouvernement du Canada en 2007, l'édifice fédéral du patrimoine situé au 300, promenade Sussex sera le siège social international du Centre. Construit entre 1905 et 1926, l'immeuble a pignon sur le parcours d'honneur du Canada qui relie la Colline Parlementaire et les résidences du gouverneur général et du premier ministre du Canada. L'édifice nécessite d'importantes rénovations et une restauration majeure. En 2011, un programme de construction révisé a été conçu pour guider le travail de conception préliminaire par Payne McKenna Blumberg Architects (KPMB), un des principaux cabinets d'architectes canadiens. Le Centre a également amorcé une série d'études pour évaluer l'étendue du programme de rénovation requis.

Plan d'urbanisme

En 2011, après avoir complété l'étude initiale de délimitation de l'étendue, la Commission de la capitale nationale (CCN), le Musée des beaux-arts du Canada et la Monnaie royale canadienne se sont entendus pour entreprendre un processus avec le Centre afin d'explorer la possibilité de concevoir un plan d'urbanisme pour les trois propriétés adjacentes sur la promenade Sussex qui inclurait la restauration de la rive de la rivière des Outaouais. Le développement de cette rive serait une contribution notoire à la région de la capitale nationale et au paysage d'Ottawa puisqu'il restaurerait la rive de la ville, créant ainsi un espace unique

d'utilisation publique et institutionnelle. Le processus entourant le plan d'urbanisme sera coprésidé par la CCN et le Centre.

Communications

Site Web

Le site Web du Centre, lancé en 2006 et renouvelé en 2010, est resté le principal moyen de communication. Du nouveau contenu, tant sous forme de textes que de vidéos, a été ajouté au site en 2011. Au fil du temps, telle une fenêtre sur le vaste monde, le site Web sera un instrument clé pour mondialiser la portée des programmes du Centre et accroître son public à l'échelle internationale.

5. Principales activités en 2011

Activités

Gouvernance

Réunions du conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni deux fois en 2011, soit en mai et en novembre. Des décisions importantes ont été prises, dont la nomination du secrétaire général et l'approbation de politiques de gestion du fonds.

Comités du conseil d'administration

Les trois comités du conseil, soit le comité de direction, le comité de vérification et le comité de gestion des placements, se sont rencontrés et ont établi les bases organisationnelles en vue du développement et de la croissance du CMP.

Direction

Désignation du secrétaire général

Le conseil d'administration a nommé l'ambassadeur John McNee comme premier secrétaire général du Centre.

Recrutement du personnel clé

Le secrétaire général a recruté une petite équipe formée d'une directrice de la planification stratégique, d'une directrice des programmes et d'une gestionnaire de bureau, chacune ayant une vaste expérience internationale.

Ouverture d'un bureau temporaire

Le Centre a ouvert un bureau temporaire à la Délégation de l'imamat ismaili au 199, promenade Sussex. Le Centre y demeurera pendant la restauration du 330, promenade Sussex.

Programmes***Consultations internationales***

Le secrétaire général et les employés du Centre ont entamé des consultations avec des parties prenantes au Canada et à l'étranger pour alimenter le processus de planification stratégique. Le conseil d'administration a également organisé un dîner de travail avec des ambassadeurs choisis pour discuter de l'état actuel du pluralisme dans le monde.

Événements

Le 17 octobre, le Centre a présenté en collaboration avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne, son premier événement public, soit le lancement du plus récent livre de la très honorable Adrienne Clarkson, *Room for All of Us*.

Installations***Restauration de l'immeuble***

Des études pour définir l'étendue du projet de restauration de l'immeuble ont été commandées en 2011. Le secrétaire général a présenté un programme de construction révisé au conseil pour orienter les travaux de conception.

Plan d'urbanisme

D'après les résultats d'une étude initiale de délimitation de l'étendue, un processus conjointement dirigé par la CCN et le Centre a été lancé pour concevoir un plan d'urbanisme comprenant le Centre, le Musée des beaux-arts du Canada et la Monnaie royale canadienne.

Communications ***Site Web***

Le site Web du Centre est demeuré le principal moyen de mondialiser la portée des programmes du Centre.

6. Gestion du fonds

Répondre aux obligations du Centre selon l'entente de financement de 2006 avec le gouvernement du Canada a été l'un des principaux objectifs de gouvernance en 2011.

L'entente de financement de 2006 entre le gouvernement du Canada et le Centre mondial du pluralisme a créé un fonds de dotation de 40 millions de dollars canadiens. Depuis que le fonds a été reçu en 2007, comme le conseil n'avait pas d'énoncé de politique de placements, le Centre a adopté une approche prudente pour la gestion du fonds tel que l'exige l'entente de financement. Cette politique s'est poursuivie en 2011.

En octobre 2010, le conseil a créé les comités de direction, de vérification et de gestion des placements, activant ainsi les structures internes du Centre. Les comités de vérification et de gestion des placements se sont réunis en 2011 pour définir les politiques et les pratiques visant à s'assurer des contrôles financiers rigoureux du Centre et une intendance efficace du fonds.

États financiers de 2011

L'exercice financier du Centre coïncide avec l'année civile. En 2011, le Centre a obtenu une autre vérification favorable d'Ernst & Young, les vérificateurs mandatés par les membres. Conformément aux règlements administratifs du Centre, ces états ont été vérifiés par le comité de vérification et approuvés par l'ensemble des membres du conseil d'administration.

Procédures, normes et politiques de placement

Après un processus d'évaluation rigoureux, le comité de gestion des placements a recommandé la nomination de Proteus Performance Management inc. comme conseillers en placement. Le conseil d'administration a accepté cette recommandation. En 2011, le principal objectif de travail a été le développement d'une politique de placement pour 2012, laquelle a été adoptée par le conseil d'administration en novembre.

Le principal objectif de ces politiques est de protéger le capital du fonds lors de l'étape initiale tout en générant un revenu annuel durable et stable pour financer les activités de base. Le conseil d'administration s'est également engagé à réviser annuellement la politique de placement durant la phase de démarrage pour s'assurer qu'elle soutient les priorités de l'institution. Un retrait de 1,75 million de dollars canadiens a été approuvé pour 2012, incluant les frais de gestion des placements. En septembre 2011, ce retrait représentait 4 pour cent du fonds.

7. Priorités pour 2012

En 2012, en s'appuyant sur les étapes accomplies, le Centre formulera sa direction stratégique pour les années 2013 à 2015. En outre, il travaillera à faire connaître le Centre plus amplement, à accroître sa plateforme de connaissances et à faire progresser sa planification du 330, promenade Sussex.

Priorités	Indicateurs de progrès
Formuler la direction stratégique du Centre pour 2013-2015	<ul style="list-style-type: none">• Un programme de consultations internationales par le personnel du Centre• Recherche en soutien à la planification stratégique• Définir les priorités du programme du Centre lors de la période initiale de 2013-2015
Faire connaître le Centre plus amplement	<ul style="list-style-type: none">• Concevoir une identité visuelle• Concevoir une stratégie de communication et d'information exhaustive• Développer plus amplement le site Web comme moyen d'avoir une portée mondiale• Lancer une série d'événements publics pour entrer en contact avec des parties prenantes choisies
Élargir nos plateformes de connaissances	<ul style="list-style-type: none">• Inaugurer un <i>Forum sur le pluralisme</i> semestriel pour déclencher un dialogue sur des questions cruciales portant sur le pluralisme• Disséminer des rapports de recherche• Approfondir et accroître la compréhension d'expériences précises de pluralisme
Faire progresser la planification du 330, promenade Sussex	<ul style="list-style-type: none">• Boucler le plan d'urbanisme• Finaliser la planification de la rénovation de l'immeuble

ANNEXE A | Rapport du vérificateur 2011

États financiers

Centre mondial du pluralisme
31 décembre 2011

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du
Centre mondial du pluralisme

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du **Centre mondial du pluralisme**, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, et les états des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Centre mondial du pluralisme** au 31 décembre 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Ottawa, Canada
30 avril 2012.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Centre mondial du pluralisme

BILAN

Aux 31 décembre

	2011	2010
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	829 499	209 754
Autres débiteurs et charges payées d'avance	15 393	7 251
Placements <i>[note 3]</i>	42 977 410	43 367 286
	43 822 302	43 584 291
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	41 085	56 001
Capitaux propres		
Fonds de dotation <i>[note 2]</i>	40 000 000	40 000 000
Fonds non affecté	3 781 217	3 528 290
Total des capitaux propres	43 781 217	43 528 290
	43 822 302	43 584 291

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du pluralisme

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices clos les 31 décembre

	2011	2010
	\$	\$
PRODUITS		
Revenu de placement	<u>524 320</u>	<u>411 843</u>
	<u>524 320</u>	<u>411 843</u>
CHARGES		
Frais d'administration et autres <i>[note 4]</i>	<u>271 393</u>	<u>66 147</u>
	<u>271 393</u>	<u>66 147</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	<u>252 927</u>	<u>345 696</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du pluralisme

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2011	2010
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	252 927	345 696
Variation des soldes hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation, montant net	<u>(23 058)</u>	35 441
Flux de trésorerie d'exploitation	<u>229 869</u>	<u>381 137</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Augmentation (diminution) des placements, montant net	<u>389 876</u>	(261 484)
Flux de trésorerie d'investissement	<u>389 876</u>	<u>(261 484)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice, montant net	619 745	119 653
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>209 754</u>	90 101
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>829 499</u>	<u>209 754</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du pluralisme

ÉTAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercices clos les 31 décembre

	2011			2010
	Fonds de dotation \$	Fonds non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	40 000 000	3 528 290	43 528 290	43 182 594
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	—	252 927	252 927	345 696
Solde à la fin de l'exercice	40 000 000	3 781 217	43 781 217	43 528 290

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Centre mondial du Pluralisme

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2011

1. LE CENTRE

Le Centre mondial du pluralisme [le «Centre»], situé à Ottawa, au Canada, a été constitué par lettres patentes le 8 mars 2004. Le Centre est une initiative internationale de Son Altesse l'Aga Khan, le 49^e Imam héréditaire des musulmans ismaéliens et du Réseau Aga Khan de développement. Le Centre a été conçu afin de servir de centre international pour l'étude, la pratique et l'enseignement du pluralisme, et ses principales fonctions comprendront la recherche, l'éducation, le perfectionnement professionnel, le dialogue, la réforme de la gouvernance et les échanges culturels.

En 2006, le gouvernement du Canada et Son Altesse l'Aga Khan ont conclu une entente de financement visant à soutenir le Centre. Par suite de cette entente, le Centre a reçu deux importantes subventions en 2007 : une subvention de 30 millions de dollars du gouvernement du Canada et un don de 10 millions de dollars de Son Altesse l'Aga Khan. Son Altesse l'Aga Khan s'est également engagée à verser au moins 20 millions de dollars pour réaménager les installations du 330, promenade Sussex, à Ottawa, bâtiment patrimonial fédéral que le gouvernement a mis à la disposition du Centre pour que celui-ci y installe son siège social international.

Le mandat du Centre consiste à entreprendre des activités qui lui permettent de jouer son rôle de source et de gisement mondial de connaissances et de compétences pour favoriser les valeurs, politiques et pratiques du pluralisme dans diverses situations.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers sont dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales méthodes comptables sont résumées ci-après :

Instruments financiers

Les placements du Centre ont été classés comme détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à la juste valeur. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers détenus à des fins de transaction sont inclus dans l'excédent des produits sur les charges pendant la période au cours de laquelle ils se produisent.

La valeur comptable des créiteurs et des charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

Centre mondial du Pluralisme

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2011

De plus, le Centre n'a été exposé à aucun risque important de crédit, d'illiquidité ou de marché lié à ses instruments financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Tous les placements hautement liquides avec une échéance initiale de trois mois ou moins sont classés comme trésorerie et équivalents de trésorerie. La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se rapproche du montant figurant dans les états financiers.

Dons et apports

Le Centre utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés comme produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés comme produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que le recouvrement du montant est raisonnablement assuré. Les dons sont comptabilisés au moment de la réception.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation (le «fonds») a été constitué conformément aux directives contenues dans l'accord de financement conclu avec le gouvernement du Canada. L'accord prévoit que les apports du gouvernement du Canada et de Son Altesse l'Aga Khan doivent être capitalisés à perpétuité, et que seuls les produits tirés du fonds peuvent être utilisés aux fins du fonds. Les apports au fonds sont comptabilisés comme une augmentation directe des actifs nets. Le revenu de placement se rapportant au fonds n'est pas affecté et est comptabilisé à titre de produits au moment où il est réalisé.

3. PLACEMENTS

Comme il a été approuvé par le conseil d'administration et stipulé dans l'accord de financement, le fonds a été investi dans un portefeuille jusqu'à ce que le conseil d'administration et le comité de gestion des placements aient élaboré et approuvé une politique de placement. Le conseil d'administration et le comité de gestion ont élaboré et approuvé une politique de placement en novembre 2011. Cette politique de placement sera mise en œuvre au cours de 2012. Les placements sont constitués de certificats de placement garanti, dont les échéances varient de 10 à 365 jours [73 à 365 jours en 2010]. Les placements sont comptabilisés à la juste valeur et accumulent de l'intérêt à des taux variant entre 0.75% et 1.35% [0,35 % à 1,25 % en 2010], le taux moyen pondéré étant de 1.23% [0,87 % en 2010].

Centre mondial du Pluralisme

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2011

4. BIEN D'APPORT

En 2007, le Centre et la Commission de la capitale nationale ont conclu un contrat de location d'une durée de 99 ans visant le 330, promenade Sussex, à Ottawa, d'une valeur nominale de 1 \$. Ce contrat stipule que le preneur assumera tous les frais liés à l'immeuble, y compris les frais de rénovation, les frais de fonctionnement et les taxes. Compte tenu du caractère unique de l'immeuble et des difficultés liées à l'évaluation de sa juste valeur marchande en découlant, le contrat de location a été évalué à la valeur nominale de 1 \$.

Conformément à l'accord de financement intervenu entre Son Altesse l'Aga Khan et la ministre du Patrimoine canadien en octobre 2006, Son Altesse l'Aga Khan s'est engagé à fournir des installations institutionnelles permanentes au Centre, et a consenti, aux fins de la réalisation de cet engagement, à financer le réaménagement des locaux loués. Le tableau ci-dessous présente les frais de fonctionnement et d'entretien, plan principal du quartier et autres frais connexe e pour les exercices clos le 31 décembre, qui ont été financés distinctement par le Réseau Aga Khan de développement.

	2011	2010
	\$	\$
Frais de fonctionnement et d'entretien, plan principal du quartier et autres frais connexe	764 243	483 139
Recouvrement des frais de financés par le Réseau Aga Khan de développement	(764 243)	(483 139)
	—	—

5. GESTION DU CAPITAL

L'objectif du Centre en matière de gestion du capital consiste à s'assurer qu'il est en mesure de poursuivre ses activités à titre d'organisme sans but lucratif indépendant afin d'accomplir son mandat. Grâce au fonds constitué à l'aide d'une subvention du gouvernement du Canada et d'un don de Son Altesse l'Aga Khan, les intérêts réalisés représentent une partie importante du capital du Centre. Le Centre fait le suivi de son capital en examinant périodiquement diverses mesures financières, y compris les intérêts créditeurs. Le Centre respecte toutes les exigences de l'accord de financement.